



Les Français et la politique familiale

Sondage Ifop pour la confédération des
Associations Familiales Catholiques

Contact Ifop :

Jérôme Fourquet

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

Janvier 2016



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
CONFÉDÉRATION
NATIONALE

1 | La méthodologie

Etude réalisée par l'Ifop pour la confédération des Associations Familiales Catholiques

Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1006** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

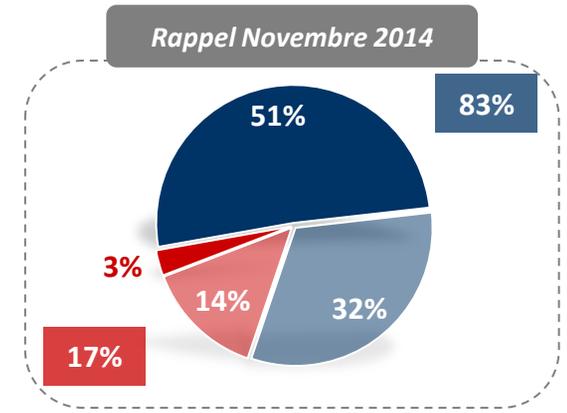
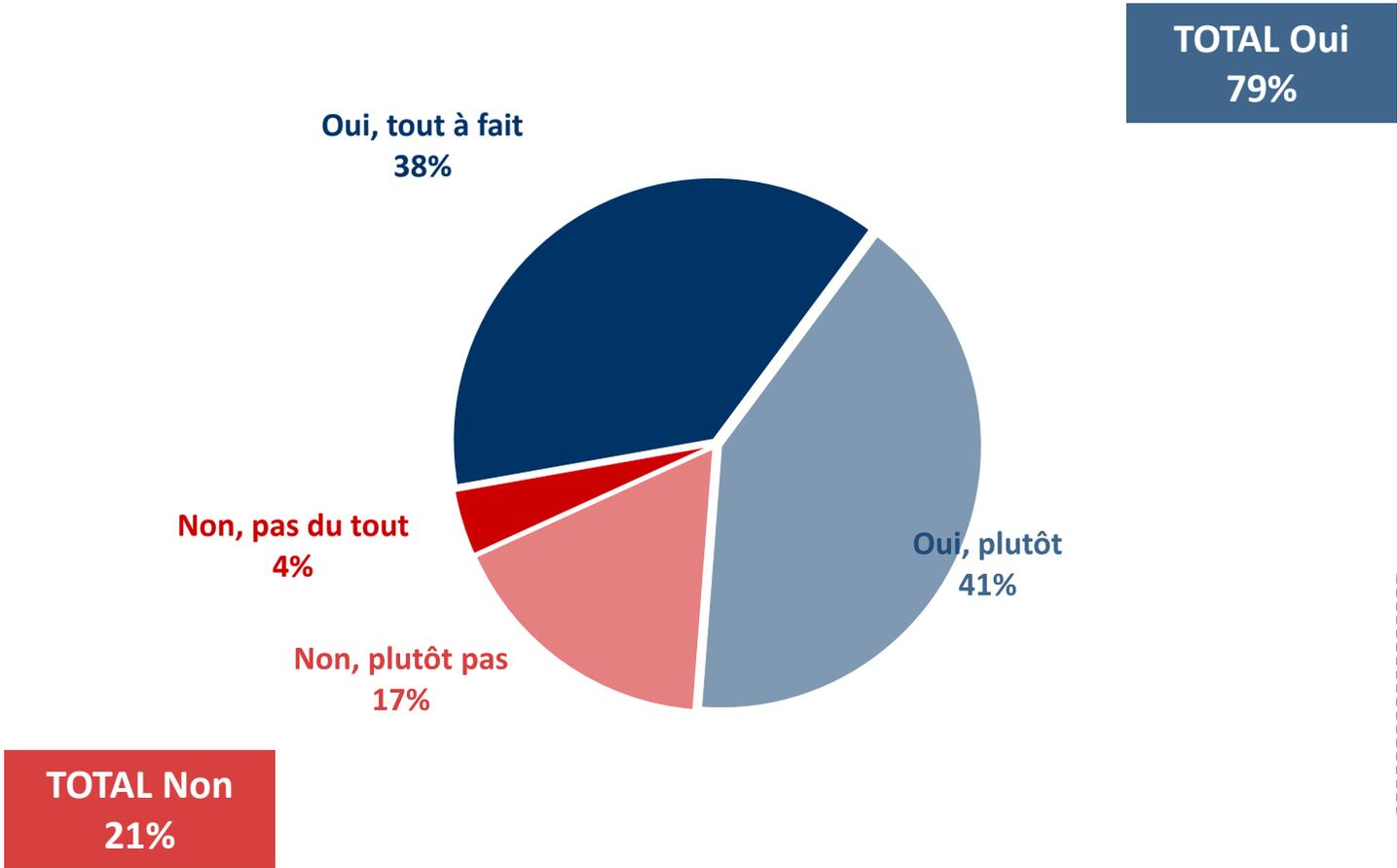
Mode de recueil



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 4 au 7 janvier 2016.

2 | Les résultats de l'étude

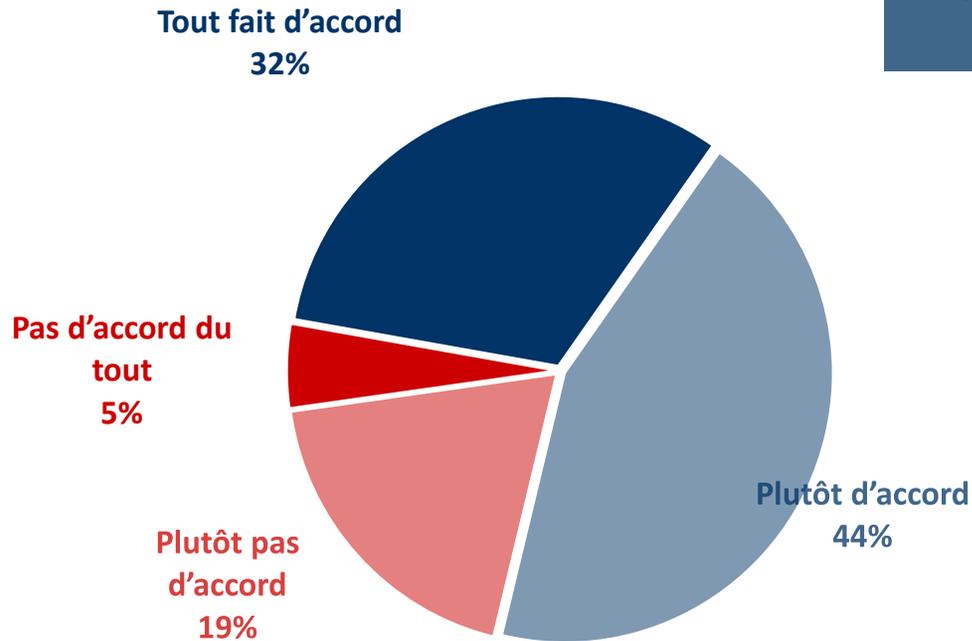
QUESTION : On entend parler d'un « ras-le-bol-fiscal ». Vous personnellement, éprouvez-vous un sentiment de « ras-le-bol-fiscal » ?



L'idée que la politique familiale du gouvernement pénalise fortement les familles est partagée par trois Français sur quatre

QUESTION : Personnellement, êtes-vous tout fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout avec l'opinion suivante : «la politique fiscale menée par le gouvernement pénalise fortement les familles » ?

TOTAL Oui
76%



TOTAL Non
24%

TOTAL Oui Rappels⁽¹⁾

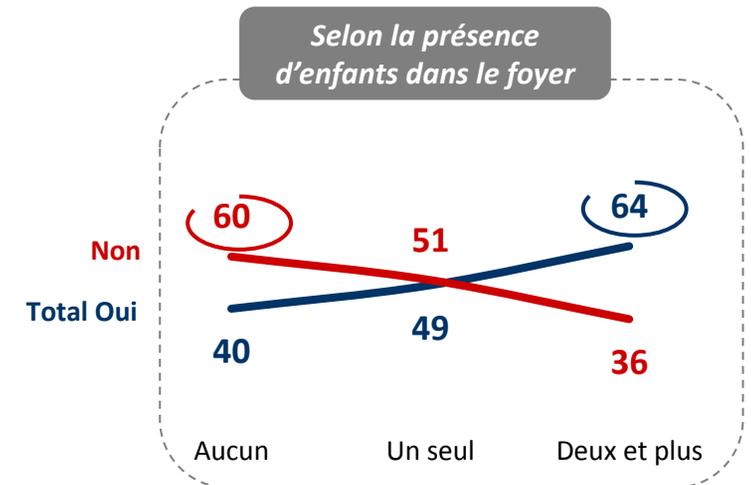
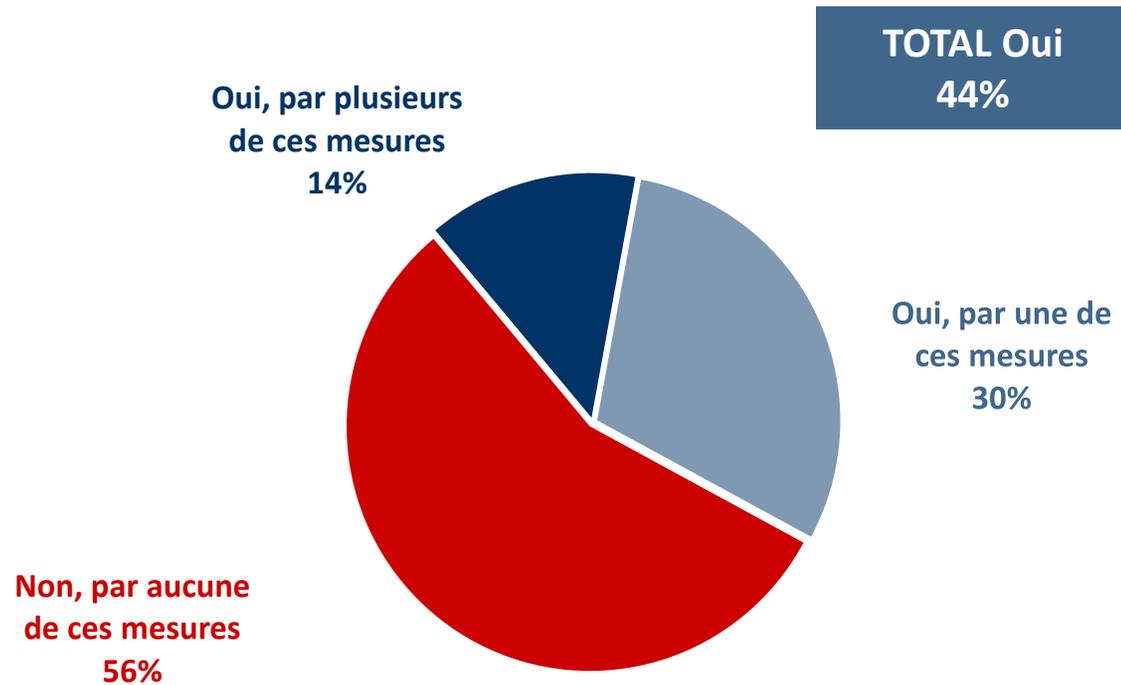


(1) Etude Ifop pour Les familles plumées réalisée par Internet 19 au 21 novembre 2014 auprès d'un échantillon de 1009 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.
Etude Ifop pour la Manif pour Tous réalisée par Internet du 22 au 24 janvier 2014 auprès d'un échantillon de 998 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

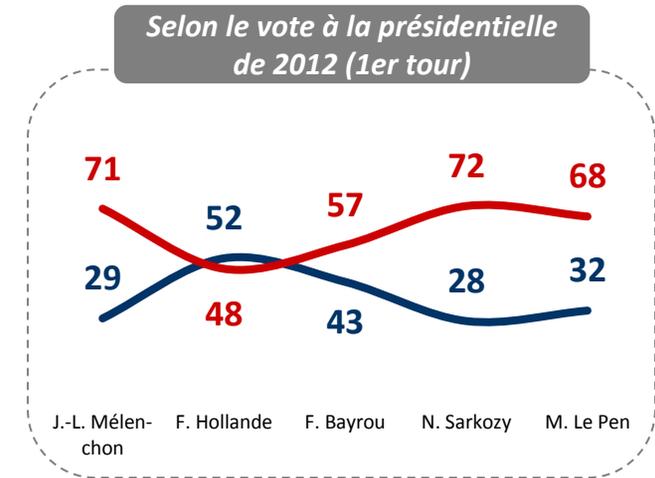
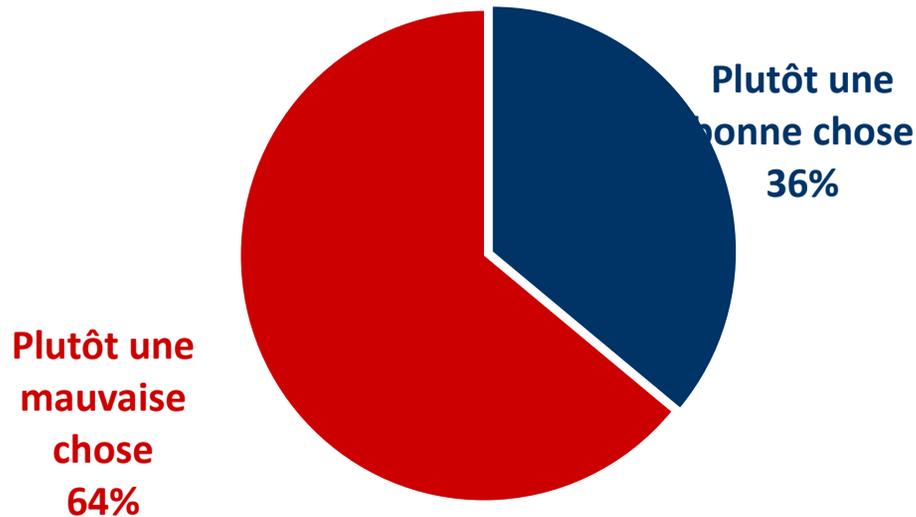
De fait, les mesures d'économies liées à la politique familiale concernent plus de quatre Français sur dix et deux tiers des familles ayant deux enfants ou plus

QUESTION : Depuis 2012, l'État a déployé une succession de mesures d'économies qui concernent la politique familiale : abaissement par deux fois du quotient familial, mise sous conditions de ressources des allocations familiales, imposition de la majoration de retraite pour les retraités ayant élevé des enfants, suppression de demi-part de quotient familial pour les veufs ou veuves ayant élevé des enfants, etc.

Votre foyer est-il concerné par une ou plusieurs de ces mesures d'économie en matière de politique familiale ?

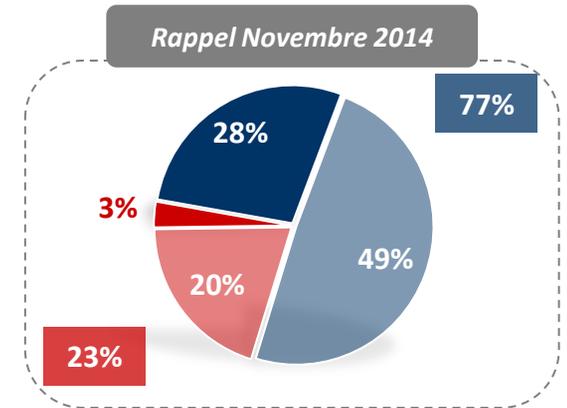
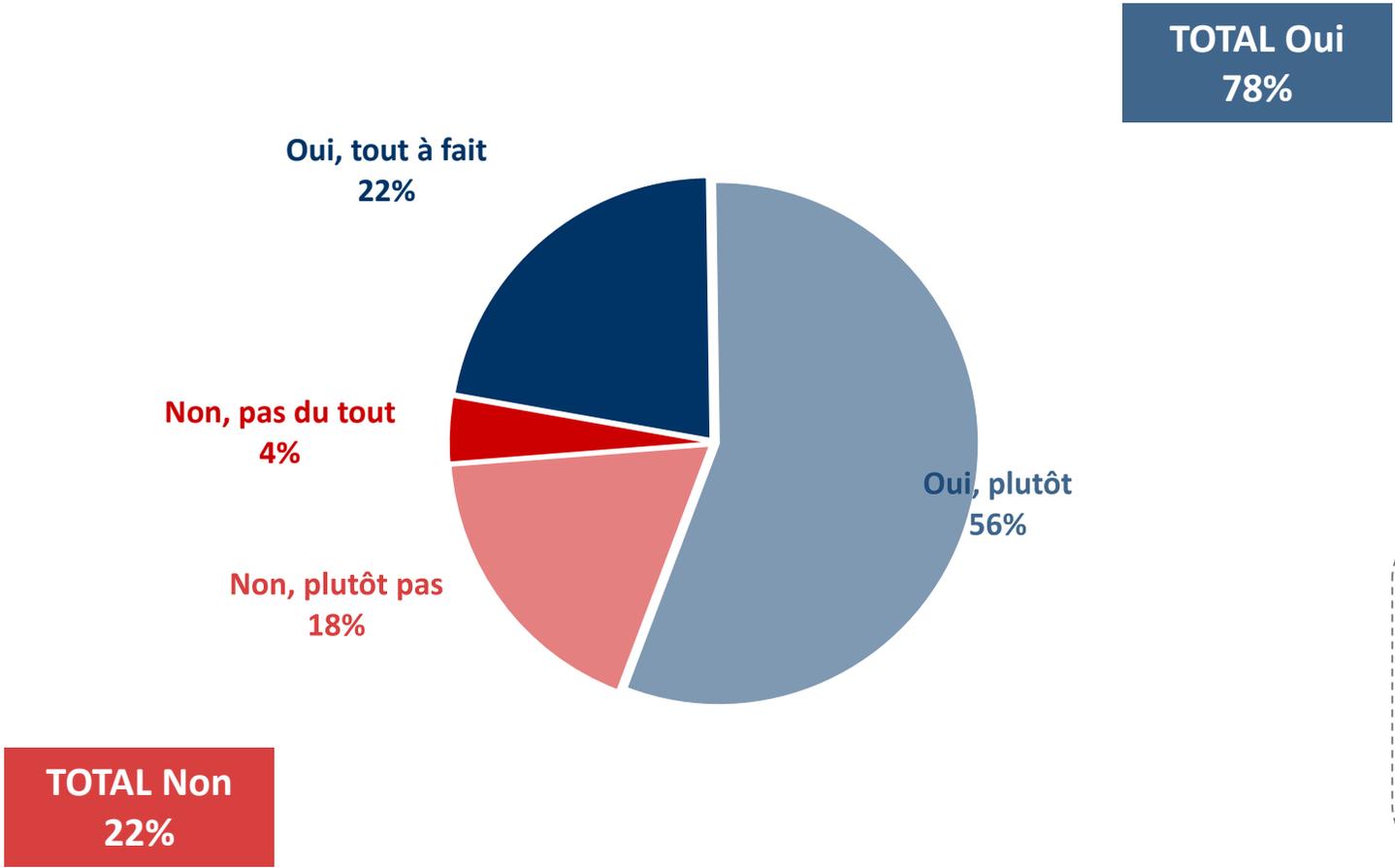


QUESTION : De façon générale, diriez-vous de ces mesures d'économies sur la politique familiale sont... ?



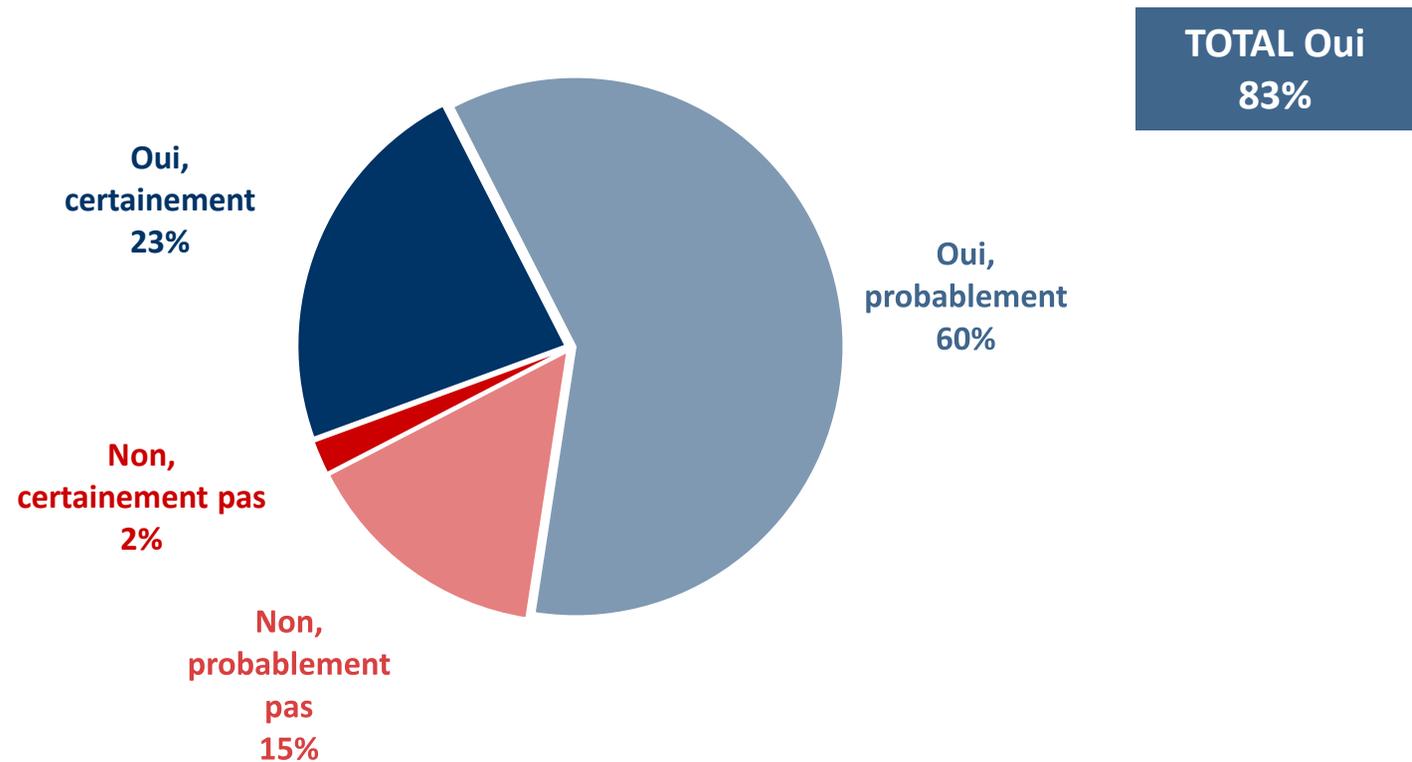
Le sentiment que le seuil de revenu à partir duquel les allocations seront réduites continuera de baisser est massivement partagé

QUESTION : Vous savez que le gouvernement a décidé que le montant des allocations familiales serait fortement réduit au-delà d'un certain niveau de revenu (le montant est divisé par deux à partir de 5 600 euros de revenus mensuels pour un foyer avec deux enfants). Pensez-vous que le seuil de revenu à partir duquel ces allocations seront réduites risque d'être abaissé année après année ?



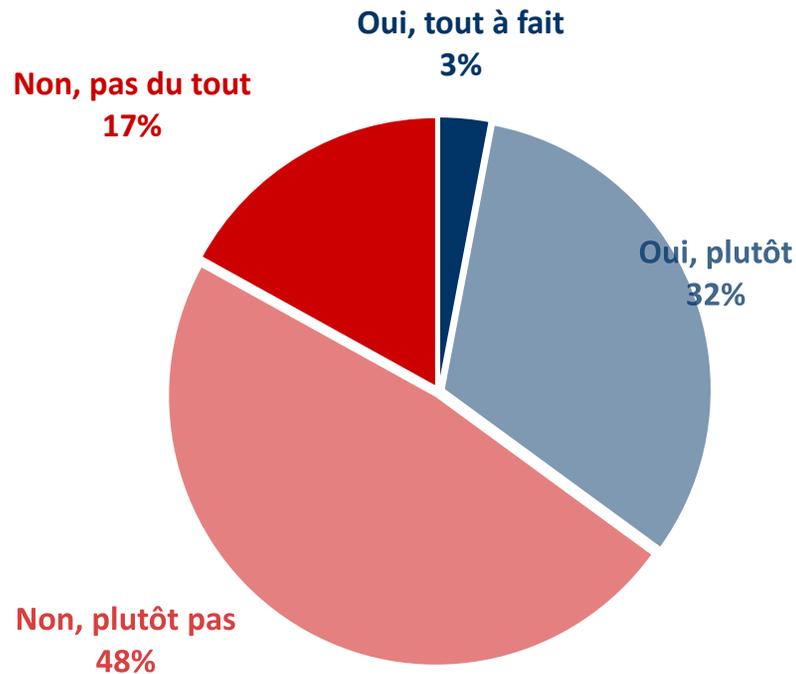
Peu de doute existe également quant au fait que le principe de la mise sous conditions de ressources sera étendu à d'autres prestations sociales

QUESTION : La mise sous conditions de ressources des allocations familiales est effective depuis juillet 2015. Certains pensent que cette réforme fragilise notre système de protection sociale car elle ouvre la voie, à terme, à une modulation de certaines prestations sociales (telles que les remboursements de soins ou d'actes médicaux) en fonction du niveau de revenu. Au-delà d'un certain niveau de revenu, les personnes seraient moins remboursées. Personnellement, pensez-vous que le principe de la mise sous conditions de ressources des allocations familiales décidée par le gouvernement sera étendu à terme à d'autres prestations sociales ?



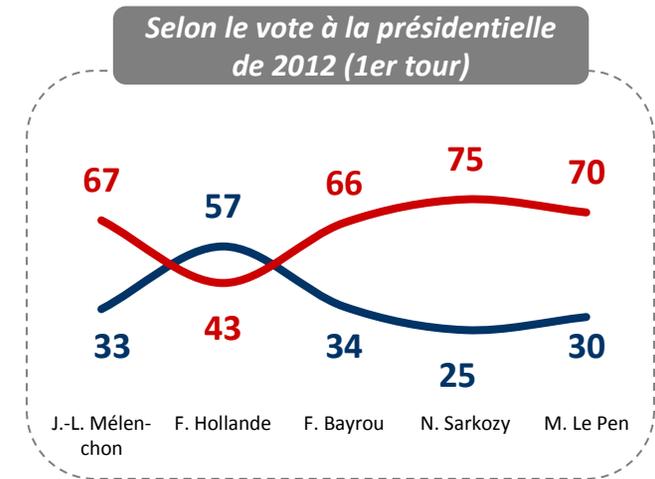
Dans ce contexte, l'égalité et l'universalité de la politique familiale française ne paraissent plus assurées...

QUESTION : Avec la mise en place de ces différentes mesures, l'égalité et l'universalité de la politique familiale française vous paraissent-elles encore assurées ?



TOTAL Oui
35%

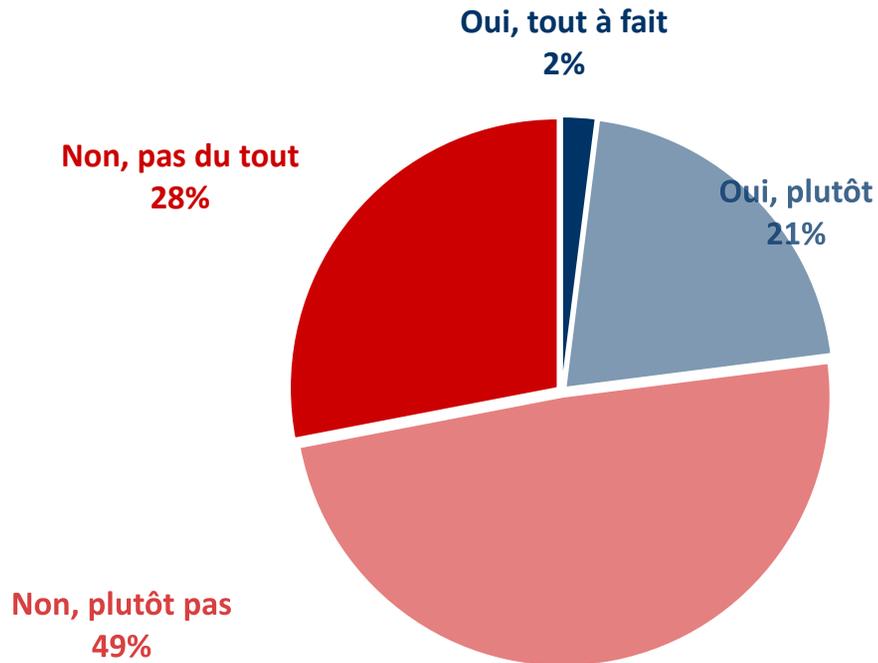
TOTAL Non
65%



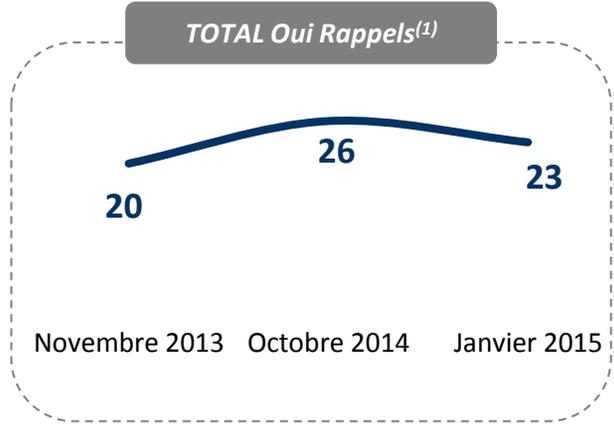
... et un fort scepticisme prévaut sur la capacité de ces mesures à redresser la situation économique de la France

QUESTION : Selon vous, l'instauration de ces mesures va-t-elle permettre de participer au redressement de la situation économique de la France ?

TOTAL Oui
23%



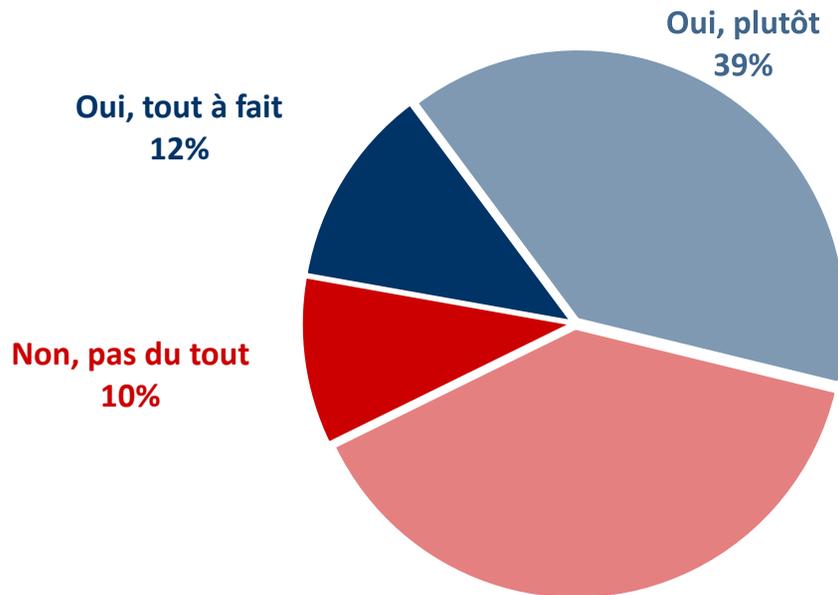
TOTAL Non
77%



(1) Etude Ifop pour la CNAFC menée par Internet du 20 au 22 novembre 2013, auprès d'un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

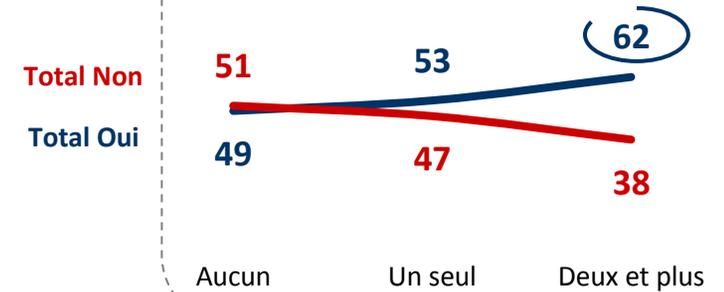
QUESTION : Diriez-vous que l'ensemble de ces mesures sont de nature à conduire de futurs parents à différer une nouvelle naissance ?

TOTAL Oui
51%



TOTAL Non
49%

Selon la présence d'enfants dans le foyer



(1) Etude Ifop pour la CNAFC réalisée par Internet du 1er au 3 octobre 2014 auprès d'un échantillon de 1004 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Il convient de noter qu'en octobre, l'intitulé exact de la question était « Vous savez que le gouvernement vient d'annoncer des mesures d'économies concernant la politique familiale (division par trois de la prime de naissance à partir du second enfant, diminution de la durée du congé parental pour les mères de famille...). Selon vous, est-ce que ces mesures vont être de nature à conduire de futurs parents à différer une nouvelle naissance ? »

3 | Les principaux enseignements

- ❖ **Trois quarts des Français pensent que la politique fiscale menée par le gouvernement pénalise fortement les familles (76%), un tiers en étant même intimement convaincus (32% sont tout à fait d'accord avec cette affirmation).** En dépit de l'entrée en vigueur de la réforme de 2015 visant notamment à soumettre le versement des allocations familiales à des conditions de ressources, cet avis ne se révèle pas plus sévère qu'avant puisqu'ils étaient aussi nombreux à la penser il y a un an (76% en janvier 2014) et un peu plus en novembre 2014 (81%). S'il n'y a pas d'évolution sensible, cette idée est donc massivement implantée dans l'opinion. Sur ce sujet, les professions intermédiaires semblent être un peu moins pessimistes (69%) tout comme les électeurs de François Hollande en 2012 (59%), à l'inverse des sympathisants des Républicains (87%) et des catholiques pratiquants (84%).
- ❖ **Les mesures d'économies déjà menées en 2012 sur la politique familiale, qui touchent aujourd'hui 44% des Français (et 14% sont même impactés par plusieurs de ces mesures).** Assez logiquement, les principaux destinataires de ces dispositifs se déclarent davantage concernés par ces mesures, à savoir les foyers avec deux enfants qui sont près des deux tiers à être concernés (64% contre 40% des foyers sans enfants) et les publics les moins actifs (51% des 18-24 ans et des 65 ans et plus).
- ❖ **Dans ce cadre, près des deux tiers des Français interrogés n'adhèrent pas à ces mesures d'économies sur la politique familiale (64%).** Cet avis s'avère fortement influencé par des logiques partisans - même si l'opinion des électeurs de François Hollande au premier tour de la présidentielle de 2012 reste très nuancé, à peine la moitié se prononçant en leur faveur (52%) – mais aussi par l'âge, les plus jeunes étant plus enthousiastes que leurs aînés (de 44% des moins de 35 ans à 31% des 65 ans et plus).
- ❖ **L'opposition aux mesures gouvernementales est principalement justifiée par la crainte que les conditions d'obtention des aides familiales soient de plus en plus strictes et qu'un processus de « détricotage » du système de protection sociale ait été ainsi enclenché :**
 - **Trois quarts des interviewés estiment que le seuil de revenu à partir duquel les allocations seront réduites risque d'être abaissé année après année (78%), un chiffre stable par rapport à novembre 2014 (+1 point).** Une fois encore, des clivages politiques se font jour, les électeurs de François Hollande en 2012 en étant moins convaincus (à hauteur de 67% néanmoins).
 - **De la même façon, plus de quatre Français sur cinq pensent que le principe de la mise sous condition de ressources des allocations familiales sera étendu à terme à d'autres prestations sociales (83%)** - près d'un quart en étant même convaincus (23%) – les électeurs de François Hollande affichant à nouveau un pessimisme un peu moindre mais néanmoins largement majoritaire (72%).
 - **De manière plus générale, nos concitoyens craignent que les mesures d'économies effritent les fondements d'égalité et d'universalité de la politique familiale française : deux tiers d'entre eux estiment en effet que ces principes ne sont plus assurés (65%),** principalement les électeurs de droite (75% des électeurs de Nicolas Sarkozy et 70% de ceux de Marine Le Pen en 2012), plutôt que les électeurs de François Hollande (43%).

- ❖ **Le désaccord des Français avec les réformes gouvernementales relatives aux aides familiales est encore amplifié par le sentiment qu'au-delà de conditions d'attribution moins avantageuses, leur instauration n'aura pas nécessairement pour effet de participer au redressement de la situation économique de la France (77%, +3 points par rapport à octobre 2014).** Sur ce point, les plus jeunes sont toutefois plus optimistes (de 33% des 18-24 ans qui pensent que ces mesures permettront de redresser la situation à 17% seulement des 65 ans et plus), à l'instar sans surprise des électeurs de François Hollande en 2012 (42%).
- ❖ **Quant à l'impact perçu des mesures d'économies sur le report d'une nouvelle naissance, il est plus nuancé : les interviewés sont rigoureusement divisés sur ce point (51%).** Il convient de noter toutefois que les parents de deux enfants au moins se montrent nettement plus affirmatifs (62%), tout comme les 18-24 ans (65%). Le fait que ces deux publics particulièrement « clés » en matière de politique nataliste se montrent nettement convaincus que de telles mesures pourraient conduire de futurs parents à différer une nouvelle naissance doit interpeller.
- ❖ **On observera qu'en dépit d'un léger tassement par rapport à novembre 2014, le sentiment de « ras-le-bol fiscal » reste partagé par près de quatre Français sur cinq (79%, -4 points).** Au-delà de considérations partisans (les électeurs de Nicolas Sarkozy et de Marine Le Pen lors de la présidentielle de 2012 étant plus affirmatifs avec respectivement 91% et 88%), **ce ressenti s'avère particulièrement fort auprès des foyers de deux enfants et plus (86%) et de ceux résidant en communes rurales (86%).** A l'inverse, il est moins partagé par les 18-24 ans (67%) ainsi que par ceux déclarant des revenus inférieurs à 1000€ (63%), probablement moins exposés à l'impôt.